

DEMANDE D'EXERCICE A TEMPS PARTIEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

A retourner par mail à ce.dsden73-tempspartiel@ac-grenoble.fr au plus tard le 16 février 2024

NOM : Prénom :

Mail professionnel : @ac-grenoble.fr

Adresse :

Téléphone :

TEMPS PARTIEL DE DROIT

Pour élever un enfant de moins de 3 ans ou suite à adoption, à la date d'arrivée au foyer de l'enfant. Joindre l'acte de naissance, une copie du jugement d'adoption, une copie du livret de famille ou du congé maternité pour enfant à naître)

Date de fin de congé maternité ou de fin de congé parental :

Pour donner des soins au conjoint, à enfant à charge ou à ascendant (joindre la photocopie des pièces mentionnées dans la note)

Pour un enseignant bénéficiaire de l'obligation d'emploi (joindre le justificatif correspondant)

QUOTITE DEMANDEE

- 50 à 66 %
 75 à 83 %
 80 %

QUOTITE DE REPLI (obligatoirement différente de la quotité demandée)

- 50 à 66 % 75 à 83 % 100 %

OU

TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION

Pour enfant inscrit en école maternelle ou élémentaire ayant moins de 10 ans au 31/08/24 (joindre certificat de scolarité)

Date de naissance de l'enfant :

Pour raison d'éloignement géographique (conjoint résidant dans un département non limitrophe de la Savoie)

Pour aménagement de fin de carrière (enseignants nés en 1964 et avant)

Pour retraite progressive (enseignants nés en 1964 et avant)

Pour raison de santé (certificat sous pli confidentiel du médecin traitant, adressé au médecin de prévention)

Pour convenances personnelles (lettre de motivation)

Pour créer ou reprendre une entreprise (après avis de la commission de déontologie)

QUOTITE DEMANDEE

- 75 à 83 % (hors 80%)

QUOTITE DE REPLI

- 100 %

Fait à , le

Signature de l'intéressé(e) :